

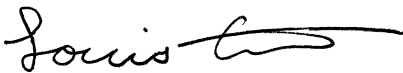
Montréal, le 2 avril 2014.

Cher congrès de l'ASSÉ, chère personne qui lit cette lettre,

Je veux par la présente vous demander de bien vouloir renouveler mon mandat au comité légal de l'ASSÉ. D'un point de vue personnel, je me sens privilégié de travailler avec un groupe d'individus aussi brillants et aussi motivés. Du point de vue de nos activités, les projets auquel je participe, notamment le Wiki des arrêtés, en sont encore à leurs débuts, et je ne sens pas que j'ai terminé ma contribution. De plus, il me semble que, malgré mes contributions, il y a davantage de choses que je peux faire en tant que non-juriste (et en second lieu en tant que philosophe et informaticien) – autrement dit, mon rôle en cette qualité est encore à définir. Dans l'optique de notre volonté de produire des solutions au problème d'inaccessibilité du droit, il me semble qu'il me faut continuer à y travailler.

Le mandat passé ayant été grandement affecté par le changement de garde, il a été difficile de se donner un *modus operandi*, ce qui a rendu certaines activités plus difficiles. Maintenant que la transition est faite, je suis très enthousiaste à l'idée de pouvoir nous concentrer sur nos projets.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louis Chartrand', with a long horizontal flourish extending to the right.

Louis Chartrand